Ancien français il fait que sages/que fous

Autor(en): **Meiller, Albert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **57 (1993)**

Heft 225-226

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399908

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ANCIEN FRANÇAIS
IL FAIT QUE SAGES / QUE FOUS

Cette expression, dont le sens est clair («il agit sagement / sottement»), a toujours, comme on sait, divisé les grammairiens: *que* y est-il conjonctif ou relatif? L'interprétation traditionnelle, donnée déjà par Henri Estienne dans ses *Hypomneses de gallica lingua*[1] et qu'on lit encore dans les manuels de G. Moignet[2] et de Ph. Ménard[3], y voit une relative elliptique du verbe: «il fait ce que fait / ferait un sage». Outre son ancienneté, qui peut la rendre suspecte, cette explication a pour faiblesse d'être présentée, sans argument ni exemple probant, comme une évidence, ainsi par Kr. Nyrop[4]: «Cette construction... a souvent été mal expliquée par les grammairiens: *faire que fou* n'est pas, comme on l'a prétendu, *faire comme un fou*, mais *faire ce que ferait un fou*». Sans doute, et pour le dire d'emblée, c'est bien ce que nous pensons, mais en quoi a-t-elle été «mal expliquée» et où sont les justifications de l'auteur?

On comprend que la thèse du *que* conjonctif valant *com* ait pu avoir et garder des partisans. Thèse simplement possible par exemple pour L. Foulet dans son glossaire de la *Continuation de Perceval*: «Il n'est pas sûr que l'explication que nous venons de donner et qui est courante s'impose: *que* au sens de 'comme' est fréquent dans les textes picards ou picardisants et pourrait avoir passé ailleurs». Thèse seule vraisemblable pour J. Herman[5]: «L'explication (par ellipse), comme toutes celles qui opèrent avec des éléments 'sous-entendus', nous paraît forcée et invraisemblable. Nous rappelons plutôt l'existence d'un *quod* équivalent à *quomodo* dans la latinité tardive. Le fait que le tour *faire que sage(s)* n'existe qu'en français et en provençal rend naturellement le recours à un lointain antécédent latin un peu osé, nous croyons néanmoins que ce rapprochement ne peut pas être écarté».

---

(1) Cf. A. Tobler, *Mélanges de grammaire française*, 1905, p. 14.
(2) *Grammaire de l'ancien français*, p. 159.
(3) *Syntaxe de l'ancien français*, p. 83.
(4) *Grammaire historique de la langue française*, 1925, t. V, p. 330.
(5) *La formation du système roman des conjonctions de subordination*, Berlin, 1963, p. 145.

P. Kunstmann récemment, dans *Le relatif-interrogatif en ancien français*(6), consacre à notre tour un court chapitre, intitulé *Ellipse du verbe*? Nous y lisons que l'analyse traditionnelle « peut se défendre si on se limite à la suite *verbe transitif* + *relatif objet direct* + *adjectif* », mais qu'elle « infirmerait (son) hypothèse sur l'impossibilité de l'effacement verbal en proposition relative ». Et moins d'une page et six exemples, hâtivement interprétés, lui suffisent pour la rejeter comme improbable, voire « insoutenable », avant de conclure : « Pour le type *faire que sage(s)*, il est donc vraisemblable, comme le suggèrent R. Martin et M. Wilmet(7), § 418, 'qu'il ne s'agit pas d'une ellipse, et qu'en fait ce *que* est conjonctionnel' ».

Et voilà comment cette petite guerre des *que*(8) tourne à l'avantage des défenseurs de la conjonction, leur jugement paraissant raisonné, et mûrement réfléchi. Mais est-on bien certain d'utiliser de bons arguments?

Un premier argument est l'équivalence *que* = *com* dans des exemples bien connus, auxquels L. Foulet faisait allusion et que cite P. Kunstmann, sans noter d'ailleurs leur caractère dialectal :

Li feme Henri des Arjans,
Ki grate et resproe c'uns cas.
Jeu de la Feuillée 315.

Vous cantés c'uns ors menestreus.
Robin et Marion 749.

Il faut ici, sur un point où règne une belle confusion, s'efforcer d'être clair. Nous avons en effet dans ces exemples, personne ne le nie, un *que* conjonctif à valeur comparative. Mais en tirer argument, et en déduire la nature de *que* dans *il fait que sages*, supposerait, en bonne méthode, que l'on ait d'abord montré qu'il s'agit du même tour. Or tout permet d'affirmer le contraire, qu'il s'agisse du sens, de la syntaxe ou de l'extension géographique. Comparons par exemple *ki resproe c'uns cas* à *il fait que sages* :

1) Le premier tour, avec *que* + *substantif*, est un tour comparatif, et *c'uns cas* pourrait être supprimé sans dommage pour la syntaxe, ni ici

(6) Étude publiée chez Droz, 1990, pp. 345-347.

(7) *Syntaxe du moyen français*, 1980.

(8) Faut-il rappeler, pour l'écarter, la thèse de Mätzner (les références sont dans Tobler, *Mélanges...*, p. 14), qui y voyait un *que* consécutif? L'auteur s'appuyait sur un exemple de Villehardouin, *por ce si fait que sages qui se tient devers le mielx*, en faisant par erreur de *si*, simple adverbe de phrase, le corrélatif de *que*.

pour le sens: il resterait une métaphore. Le second, avec *que* + *adjectif*, se présente (il n'est pas encore question de son origine) comme un tour attributif exprimant la manière d'agir du sujet, comme le ferait *il est sages* de sa manière d'être: supprimer l'attribut, dans *il fait que sages* comme dans *il est sages* serait décapiter le syntagme. Les diverses manifestations de cette différence de nature entre les deux tours en sont en même temps la confirmation.

2) Le tour comparatif est seul à permettre l'emploi de l'article, qui en actualisant le substantif ajoute à la comparaison une note de pittoresque.

3) Le tour attributif, on ne semble pas y avoir prêté attention, est caractérisé par l'accord de l'adjectif en genre et en nombre avec le sujet, comme on peut le vérifier par le recensement du Tobler-Lommatzsch:

masculin singulier: *il fait que sages*
féminin singulier: *ele fait que sage*
masculin pluriel: *il font que sage*
féminin pluriel: *eles font que sages*

Mais comment, en l'absence de sujet, écrire à l'infinitif *faire que sage(s)*? Nous n'avons pas d'exemple sûr pour répondre à cette question.

4) Alors que le verbe du tour comparatif est aussi variable et imprévisible que l'action qu'il désigne (*resproe* en est un excellent exemple), le verbe du tour attributif, qui ne marque guère que l'attache de l'attribut avec un sujet agissant, est prévisible: c'est ordinairement *faire*, de contenu notionnel aussi réduit que possible, et référant pour la juger à une action connue en contexte ou autrement désignée:

Ge l'en crui et si fis que fous.
Béroul, *Tristan* 273.

5) A la différence de « *que* attributif », qui est coulé dans un moule syntaxique bien défini, *que* comparatif connaît la même liberté d'emploi que la conjonction *com*:

Boutine avant et rains vauties,
Ke manche d'ivoire entaillies
A ches coutiaus a demoisele.
Jeu de la Feuillée 145.

...qui est blance qu'aubespin.
Hugues Capet, cf. Tobler, *Mél.*, p. 222.

6) Alors que le tour *il fait que sages* appartient à la langue commune, *que* comparatif est un dialectisme, caractéristique des textes picards

ou picardisants. Encore faut-il préciser: c'est *que* comparatif non corrélé à *si* qui est dialectal, et non, P. Jonas l'a montré[9], *si* (...) *que* au sens de *si* (...) *com.* Quant à l'origine de ce dialectisme, le rapprochement avec *quod* = *quomodo* en basse latinité est en effet «un peu osé», pour reprendre l'expression de J. Herman. Et l'équivalence *si* (...) *que* = *si* (...) *com* en langue commune suffit à expliquer qu'on ait pu, dialectalement, employer un *que* non corrélé avec la valeur de *com.*

Ce sont là beaucoup de différences, qui font preuve, et l'on a tort de confondre ce qui doit être distingué: manifestement *ki resproe c'uns cas* et *il fait que sages* sont des tours différents et l'on ne peut pas interpréter le second sur le modèle du premier.

Deuxième argument: l'interprétation par ellipse, qui «peut se défendre» dans *il fait que sages,* devient «moins probable» ou «insoutenable» dans les énoncés suivants, où pour être beau joueur nous ajoutons quelques exemples à ceux cités par P. Kunstmann.

Avec une variation d'intensité:

De ce fist molt Erec que sages.
Erec et Enide 232.

Or fera Erec trop que fos.
Ib. 4968.

En coordination à *com*:

Vous avez dit comme loiaux chevaliers et que preudom.
Lancelot en prose 76 · 35.

En variation avec *com*:

...fis que chevaleros / var. *com chevaleros.*
Charroi de Nîmes 196.

En coordination à un adverbe:

si ferez bien et qu'afaitiez.
Cont. de Perceval, glossaire de Foulet.

Avec un verbe intransitif:

De ce s'apense li vilains que senez
Que sel est chier el regne dont fu nez.
Charroi de Nîmes 879.

(9) *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français,* Bruxelles, 1971, p. 354.

Avec *faire le* « agir » :

> *Fai le que courtois et que preus.*
> J. Bodel, *Congés* 424.

« On ne peut », dit P. Kunstmann du dernier exemple, « avoir deux pronoms neutres objets directs du même verbe; la valeur d'adverbe de comparaison (*que* = *com*) est ici évidente ». Admettons cette « évidence » : de quoi s'agit-il et que prouverait-elle ?

1) Si *que* apparaît ici comme l'équivalent de *com*, c'est d'un *com* marquant identité et manière, et non « comparaison ».

2) Que la séquence *que* + *adjectif* ait pu être sentie et parfois utilisée, assez librement, comme une sorte de locution adverbiale, ne nous apprend rien sur la genèse du tour, et en tout cas n'infirme pas la thèse du *que* relatif, puisqu'un simple phénomène d'extension d'emploi, hors de ses limites naturelles, suffirait à l'expliquer.

3) Les deux derniers exemples sont tout à fait marginaux : la forme canonique de l'expression est *verbe transitif* + *que* + *adjectif*, avec pour verbes : *faire*, plus rarement *dire*, et encore plus rarement *respondre* ou *parler*[10], lui aussi susceptible d'un emploi transitif en ancien français. Elle représente ainsi la totalité des 40 occurrences relevées dans Chrétien de Troyes, avec 34 fois *faire* et 6 fois *dire*. Et de cette forme canonique, que l'on s'expliquerait mal si *que* était une conjonction valant *com*[11], l'interprétation traditionnelle est la seule à rendre compte, en faisant de *que sages*, pour le sens comme pour la syntaxe, l'« about » du verbe, pour parler comme Damourette et Pichon. Et l'on ne voit aucune difficulté à admettre qu'un tel tour, né d'une relative objet exprimant la manière d'agir du sujet, ait pu devenir un syntagme attributif (c'est son fonctionnement habituel en ancien français), pour finalement, en se libérant parfois de ses contraintes syntaxiques, donner naissance à une véritable locution adverbiale.

Troisième argument : l'explication traditionnelle, « comme toutes celles qui opèrent avec des 'sous-entendus', nous paraît forcée et invraisembla-

---

(10) Pour *parler* : *or as que bris parlé* (*Charroi de Nîmes* 895) et pour un emploi transitif du verbe : *onques plus voir mot ne parlastes* (*Perceval* 1826).

(11) Nous ne retenons pas, pour la même raison, une autre hypothèse théoriquement envisageable, celle d'un *que* remontant à la particule restrictive *qua* « autant que », attestée en latin postclassique au sens de « en tant que » et dont quelques exemples sont cités par V. Väänänen (*Il est venu comme ambassadeur, il agit en soldat*, Helsinki, 1951, p. 14).

ble». C'est là, s'agissant de notre tour, se payer de mots et faire de l'ellipsophobie comme on a fait jadis de l'ellipsomanie. Il n'est pas question dans *il fait que sages* de sous-entendre, au propre, quoi que ce soit: le verbe *faire* est bel et bien exprimé. Il s'agit simplement d'admettre sa non-répétition, ce qui n'est pas la même chose qu'un sous-entendu et ce que Henri Frei, dans sa *Grammaire des fautes*, appelait une ellipse discursive. Si ce type d'ellipse n'est pas à prouver, — nous le pratiquons en permanence, comme le fait peu ou prou tout système linguistique en vertu d'une loi d'économie —, il faut rappeler, en suivant notre propos, qu'il était en ancien français, sinon plus fréquent, du moins plus libre qu'en français moderne. Citons-en deux exemples parmi d'autres, en proposition subordonnée.

Dans une consécutive:

> *Ainsi s'en va si dolans que nus plus.*
> *Enfances Ogier* 2976.

Dans une interrogative indirecte:

> *ensi k'il requierent adés quel chose voillet*
> *Nostre Sires et ne mies quel chose il.*
> *Sermon saint Bernart*, ms. Paris,
> B. N. fr. 24768, folio 99r5.

Quatrième argument, décisif: l'hypothèse de P. Kunstmann sur «l'impossibilité de l'effacement verbal en proposition relative». Si les textes permettent de dire ce qui est ou peut être en ancien français, c'est l'objet de nos grammaires, il est bien hasardeux de prétendre dire ce qui ne peut pas être dans une langue dont nous n'avons plus la «compétence». En somme, et puisque cette hypothèse est posée en termes de simple possibilité ou impossibilité, il suffirait d'un exemple, quel qu'il soit, pour la réfuter. Eh bien, cet exemple, nous l'avons, à la fois en latin et en français, et il est assez répétitif pour ne laisser aucun doute. Il se lit dans une traduction lorraine, de la fin du XII[e] siècle, d'homélies sur Ézéchiel de Grégoire le Grand (ms. Berne 79, folio 20r14 et p. 20 de l'édition diplomatique de K. Hofmann, *Altburgundische Übersetzung der Predigten Gregors über Ezechiel*, Munich, 1882):

Quatre faceons avoit li uns, car si tu demandes ke sainz Mateus santet de l'incarnacion Nostre Signor, ceu mismes sant ke sainz Marz et sainz Lus et sainz Johans, et si tu demandes ke sainz Johanz en sant, ceu mismes ceu mismes (*sic:* le copiste a sauté du même au même) *vraiement ke sains Lus et sainz Mars et sainz Matheus. Si tu lo parax demandes k'en sant sainz Lus, et ceu mismes ke sains Johans et sainz Mars et sains Matheus:*

Quatuor ergo facies uni sunt, quia si requiras quid Matthaeus de incarnatione Domini sentiat, hoc nimirum sentit quod Marcus, Lucas et Joannes. Si quaeras quid Joannes sentiat, hoc procul dubio quod Lucas, Marcus et Matthaeus. Si quaeras quid Marcus, hoc quod Matthaeus, Joannes et Lucas. Si quaeras quid Lucas, hoc quod Joannes, Matthaeus et Marcus sentit. Migne, *S. Gregorii Magni homiliarum lib.* I, *homilia* III, 1).

Puisqu'aucun des arguments allégués par les partisans de la conjonction ne peut être retenu, on conviendra qu'un tel exemple, *ceu mismes sant ke sainz Marz*, redonne quelque assurance à ceux qui, s'agissant de l'origine du tour, interprètent *que sages* dans *il fait que sages* comme une relative elliptique.

Albert MEILLER